

Levée du drapeau palestinien sur l'hôtel de ville de Bagneux

Un an après la reconnaissance par la France de l'Etat de Palestine Pour une paix juste et durable, l'urgence de faire respecter le droit international

Ce 22 septembre, la municipalité de Bagneux a choisi de hisser le drapeau palestinien sur le fronton de la mairie. Cette démarche vient célébrer la reconnaissance par le Président de la République de l'Etat de Palestine devant les Nations unies, il y a tout juste un an.

Cet acte fort marque le soutien de Bagneux au peuple palestinien et à son droit à l'autodétermination. Il marque aussi l'exigence de faire respecter le droit international et de construire une paix juste et durable pour l'ensemble des peuples de la région.

Or, un an après, la politique répressive du gouvernement israélien d'extrême droite s'est encore accentuée. A Gaza, le cessez-le-feu n'en a que le nom et l'élimination de Palestiniens, parmi lesquels de nombreux enfants se poursuit portant le bilan des morts à près de 75 000. En Cisjordanie, la colonisation et les attaques de villes et villages s'intensifient et les quartiers de Jérusalem Est sous occupation sont soumis à la destruction massive de maisons palestiniennes.

Aussi, dans ces conditions de violation constante du droit international par Israël, la France doit urgemment porter la demande de sanctions et de rupture de l'accord entre l'Union européenne et l'Etat d'Israël.

Madame la maire de Bagneux témoignera de son attachement à une solution politique, pacifique et pérenne dans en recevant Madame l'Ambassadrice de Palestine au cours de la semaine.